

# Perspectives

N°26/181– 17 septembre 2026

## FRANCE – L'inflation a augmenté à 2,4% en août, sous l'effet des prix de l'énergie

- L'inflation au sens de l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté à 2,4% sur un an en août 2026, après 2,1% en juillet. Sur un mois, les prix ont progressé de 0,7%.
- L'accélération des prix sur un an s'explique essentiellement par ceux de l'énergie, en hausse de 16,7%, avec une augmentation de 28,7% des prix des produits pétroliers.
- La hausse des prix des autres composantes est restée plus modérée. Les prix des services ont ralenti, avec une hausse un peu inférieure à 2% sur un an. Les prix de l'alimentation ont légèrement accéléré, mais leur hausse est restée proche de 1% sur un an. Les prix des produits manufacturés sont toujours en baisse, même si celle-ci s'est atténuée. L'inflation sous-jacente, qui permet de dégager la tendance de fond de l'évolution des prix, a diminué à 1,1%, après 1,3% en juillet.
- Au sens de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), qui permet une comparaison des taux d'inflation à l'échelle européenne, l'inflation française a atteint 2,6% sur un an en août, après 2,4% en juillet. Elle est restée inférieure à celle de la zone euro (3,2%), de l'Allemagne (2,9%), de l'Italie (3,2%) et de l'Espagne (4,6%).

La publication récente des résultats définitifs de l'IPC d'août par l'Insee a confirmé l'accélération des prix déjà indiquée dans l'estimation provisoire : les évolutions mensuelles et annuelles de l'IPC ont en effet été confirmées, tandis que celles de l'IPCH ont été révisées à la baisse de 0,1 point.

### Une hausse mensuelle des prix en partie saisonnière

Au sens de l'IPC, les prix à la consommation ont augmenté de 0,7% sur un mois en août, après +0,6% en juillet. Cette évolution résulte en partie du rebond saisonnier des prix des produits manufacturés (+1,6%, après -2,0%), en particulier ceux de l'habillement et des chaussures (+7,3%, après -9,8%), à l'issue des soldes d'été. Corrigés des variations saisonnières<sup>1</sup>, les prix ont ainsi augmenté plus modérément, de 0,2% sur le mois, après +0,5% en juillet.

Les prix de l'énergie ont de nouveau nettement augmenté sur un mois (+3,4%, après +2,3%), sous l'effet de la hausse des prix des produits pétroliers (+5,6%). Les prix de l'alimentation ont progressé de 0,4%, principalement sous l'effet des prix des produits frais (+2,9%). À l'inverse, ceux des services sont restés quasi stables (-0,1%).

### Une accélération des prix sur un an liée aux prix de l'énergie

En glissement annuel – c'est-à-dire par comparaison entre les prix d'un mois donné et ceux du même mois de l'année précédente –, l'inflation a augmenté à 2,4% en août, après 2,1% en juillet. Cette accélération des prix s'explique par celle des prix de l'énergie, qui ont contribué à hauteur de 1,3 point à l'inflation totale en août. La moindre baisse des prix des produits manufacturés a, quant à elle, été compensée par le ralentissement des prix des services.

<sup>1</sup> Cela permet de neutraliser les mouvements de prix qui se reproduisent habituellement à la même période, comme ceux liés aux soldes ou aux vacances estivales.

Les prix de l'énergie ont en effet augmenté de 16,7% sur un an (après +12,6% en juillet). Les prix des produits pétroliers ont de nouveau accéléré (+28,7%), avec des hausses de 36,4% pour le gazole, de 19,1% pour l'essence et de 47,8% pour les combustibles liquides. Les prix de l'électricité se sont redressés (+1,1%), tandis que la progression de ceux du gaz s'est modérée, tout en restant importante (+14,3%).

Les prix de l'alimentation ont connu une légère accélération (+1,1%, après +1,0%), sous l'effet des prix des produits frais (+5,9%), affectés notamment par les vagues de chaleur. Les prix des légumes à feuilles ou à tiges ont grimpé de 21,3% et ceux des légumes frais à fruits de 22,3%. À l'inverse, l'inflation alimentaire hors produits frais s'est atténuée (+0,4%, après +0,6%).

### Des pressions inflationnistes sous-jacentes en repli

Les prix des services ont ralenti, à 1,9% sur un an, après +2,2% en juillet. Ce ralentissement concerne notamment les services d'hébergement (+0,7%, après +7,3%) et de transport (+0,8%, après +1,2%). En revanche, les prix des assurances (+3,7%), de la restauration (+2,1%) et de la protection sociale (+3,1%) ont accéléré. Ceux des services de communication sont restés particulièrement dynamiques (+10,1%).

La baisse des prix des produits manufacturés s'est modérée (-0,4%, après -0,7%). Sur un an, les prix de l'habillement et des chaussures ont enregistré une baisse moins prononcée que le mois précédent (-1,4%), tandis que ceux des autres produits manufacturés sont légèrement repartis à la hausse (+0,1%). Les prix des produits de santé ont reculé de 2,3% en glissement annuel.

L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix soumis à l'intervention de l'État et les produits à prix volatils (notamment l'énergie et les produits alimentaires frais), et qui est corrigée des effets des mesures

fiscales et des variations saisonnières, permet de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix. Elle a diminué à 1,1% en août, après 1,3% en juillet. La hausse de l'inflation totale ne traduit donc pas une généralisation des tensions inflationnistes.

### Des impacts inégaux selon le niveau de vie

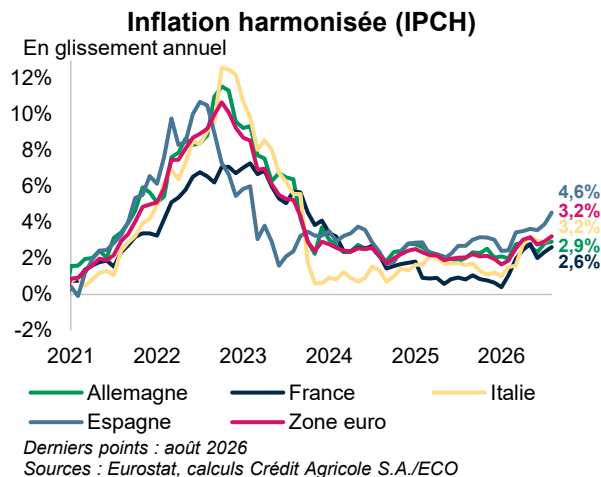
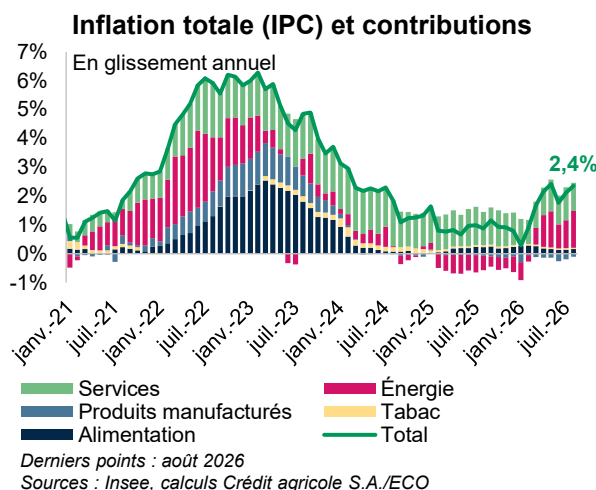
La hausse des prix a néanmoins été plus marquée pour les ménages modestes. Hors tabac, l'inflation a atteint 2,8% pour ceux appartenant au premier quintile de niveau de vie, contre 2,3% pour l'ensemble des ménages, en raison du poids plus important de l'énergie dans leurs dépenses de consommation.

### Une inflation française inférieure à celle de la zone euro

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) permet de comparer les taux d'inflation entre pays européens grâce à une méthodologie commune. Il se distingue notamment de l'IPC par des pondérations différentes et par la prise en compte des prix nets des remboursements de la Sécurité sociale dans les dépenses de santé (contre des prix « bruts » dans l'IPC).

En août 2026, l'inflation française au sens de l'IPCH a atteint 2,6% sur un an, après 2,4% en juillet. Elle est restée inférieure à celle de la zone euro, où elle a augmenté à 3,2%, après 2,9%. L'écart s'est ainsi creusé, à 0,6 point de pourcentage, contre 0,5 point en juillet. Au sein des grands pays, l'inflation a également augmenté en Allemagne, à 2,9% (après 2,8%), et en Italie, à 3,2% (après 2,9%). L'accélération a été plus marquée en Espagne, à 4,6% (après 3,9%). **La France conserve ainsi l'inflation la plus faible parmi ces quatre économies.**

À l'échelle de la zone euro, la hausse de l'inflation s'explique principalement par l'énergie, dont les prix ont accéléré à 14,3% sur un an, après 10,3%. Sa contribution a augmenté à 1,3 point, contre 0,9 point



en juillet. Les services sont toutefois restés les premiers contributeurs à l'inflation totale (+1,4 point), malgré un ralentissement de leurs prix à 3,0%, après 3,3%.

L'inflation sous-jacente, au sens de l'IPCH hors énergie, alimentation, alcool et tabac, a diminué à

2,4% en zone euro (1,3% en France), après 2,5% en juillet (1,4% en France). Comme en France, la remontée de l'inflation totale en zone euro s'est donc accompagnée en août d'une modération des tensions sous-jacentes.

✓ **Notre opinion** – À ce stade, la hausse de l'inflation résulte du renchérissement de l'énergie et ne traduit donc pas une généralisation des tensions sur les prix. L'inflation sous-jacente a même légèrement reculé en août, et les prix des services ont ralenti sur un an. Les pressions inflationnistes domestiques restent donc contenues.

L'inflation française demeure par ailleurs inférieure à celle de la zone euro, ce qui est favorable à la compétitivité-prix des entreprises françaises relativement aux pays voisins. La forte hausse de l'énergie pèse néanmoins davantage sur les ménages modestes, pour lesquels le poids de l'énergie est plus important dans leurs dépenses.

Au cours des prochains mois, la trajectoire de l'inflation dépendra largement de l'évolution des prix énergétiques. Une hausse durable pourrait peser sur la consommation et se diffuser aux autres composantes du panier de consommation. Nous publierons début octobre notre nouveau scénario macroéconomique pour la France, avec, selon toute vraisemblance, une révision à la hausse des prévisions d'inflation pour 2026 et 2027, par rapport à notre scénario de juin.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :



## Monde – Scénario macro-économique 2026-2027 – Juin 2026

[Un scénario de nouveau hautement conditionnel](#)

| Date       | Titre                                                                                                        | Thème              |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 17/09/2026 | <a href="#">Technologies – Process intelligence, la nouvelle ruée vers l'or des entreprises</a>              | Tech-média-télécom |
| 11/09/2026 | <a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>                                                            | Monde              |
| 11/09/2026 | <a href="#">Italie – La croissance tient, l'inflation repart</a>                                             | Italie             |
| 10/09/2026 | <a href="#">Allemagne – Élections en Saxe-Anhalt : une victoire écrasante de l'AfD sans majorité absolue</a> | Allemagne          |
| 08/09/2026 | <a href="#">Zone euro – Forte révision à la hausse de la croissance au T2</a>                                | Zone euro          |
| 04/09/2026 | <a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>                                                            | Monde              |
| 01/09/2026 | <a href="#">Philippines – Résister dans la tempête</a>                                                       | Asie               |
| 14/08/2026 | <a href="#">Royaume-Uni – Décentraliser pour croître ? Le pari du nouveau Premier ministre</a>               | Royaume-Uni        |
| 13/08/2026 | <a href="#">Revolut, l'envers de l'écran</a>                                                                 | Fintech            |
| 03/08/2026 | <a href="#">ROYAUME-UNI – Bank of England : pas d'urgence</a>                                                | Bank of England    |
| 31/07/2026 | <a href="#">Stablecoin, le coût du rail ne dit rien du prix du voyage</a>                                    | Fintech            |
| 24/07/2026 | <a href="#">Maroc – Les atouts du pilotage économique et de la stabilité dans un monde incertain</a>         | Maroc              |

### Études Économiques Groupe – Crédit Agricole S.A.

12, place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la publication** : Isabelle JOB-BAZILLE

**Rédacteurs en chef** : Paola MONPERRUS-VERONI, Tania SOLLOGOUB, Armelle SARDA

**Zone euro** : Alberto ALEDO, Ticiano BRUNELLO, Marianne PICARD, Paola MONPERRUS-VERONI (coordination zone euro), Sofia TOZY, Philippe VILAS-BOAS, Grégoire GLORIEUX

**États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, pays scandinaves** : Slavena NAZAROVA

**Europe centrale et orientale, Asie centrale, géo-économie** :

Tania SOLLOGOUB (coordination pays émergents), Nathan QUENTRIC

**Asie** : Sophie WIEVIORKA

**Amérique latine** : Catherine LÉBOUGRE (coordination scénario), Jorge APARICIO LOPEZ

**Afrique du Nord, Moyen-Orient, Afrique sub-saharienne** : Laure DE NERVO

**Documentation** : Elisabeth SERREAU

**Statistiques** : Datalab ECO

**Réalisation et Secrétariat de rédaction** : Sophie GAUBERT

**Contact** : [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

**Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

**Application Etudes ECO** disponible sur l'[App store](#) & sur [Google Play](#)

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*